

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le xx juin 2025

Espèces nuisibles à la santé humaine : l'ARS Normandie rappelle les bons réflexes à adopter

Berce du Caucase, chenilles processionnaires, moustiques tigres, ambroisie... A l'approche de l'été, l'ARS Normandie rappelle les bons réflexes à adopter face aux espèces animales et végétales dont la prolifération peut être nuisible à la santé humaine.

Certaines espèces animales et végétales dont la prolifération peut être nuisible à la santé humaine apparaissent ou se développent sur le territoire régional, à la faveur des activités humaines et dans un contexte de changement climatique.

C'est le cas d'espèces végétales comme la berce du Caucase ou l'ambroisie, ou animales comme le moustique tigre (vecteur de différentes pathologies (chikungunya, dengue, zika,)), les chenilles processionnaires, ou les tiques qui peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Compétente en matière de santé environnement, l'ARS Normandie agit pour améliorer les connaissances, sensibiliser les acteurs, et diffuser les recommandations pour limiter l'expansion des espèces allergisantes ou nuisibles à la santé humaine et/ou les impacts sanitaires associés.

A l'approche de la période estivale, l'ARS Normandie rappelle les différentes espèces animales et végétales nuisibles et les bons réflexes à adopter pour les habitants.

Des kits de communication et d'information à destination des collectivités et des particuliers sont disponibles sur le site internet de l'ARS Normandie.

Berce du Caucase



La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) fait partie de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. A ce titre, la Berce du Caucase est ciblée par la réglementation nationale au titre du Code de l'Environnement.

En Normandie, la Berce du Caucase est observée depuis plusieurs années sur l'ensemble des départements avec un nombre de foyers important dans le Calvados et la Seine-Maritime.

La sève de la berce du Caucase contient des substances toxiques (furanocoumarines) qui provoquent des dermatoses et des brûlures (parfois graves) après exposition de la peau à la sève puis à la lumière du soleil.

Poussant dans les endroits frais et humides, on la retrouve plutôt à la sortie des bourgs dans des zones délaissées : friches, terrains vagues, fossés de bords de route ou de chemin, berges de cours d'eau.

En savoir plus : [Berce du Caucase | Agence régionale de santé Normandie](#)

Service Communication ARS Normandie

Mél : ars-normandie-presse@ars.sante.fr

L'ambroisie



Peu présente en Normandie, l'ambroisie (à feuilles d'armoïse, à épis lisses ou trifide) se développe et se multiplie sur différents types de terrains et préférentiellement sur :

- les sols nus et remaniés : chantiers, terrains vagues, voies de communication (talus de routes, d'autoroutes et de voies ferrées, bords des rivières) ;
- les jachères, les cultures de tournesols, de maïs et de soja, etc ;
- les zones d'entrepôts de graines et de fourrages ;
- les jardins des particuliers (par exemple par l'intermédiaire de terre importée ou de graines de tournesol utilisées pour les oiseaux. Ceux-ci pouvant contenir des graines d'ambroisie).

C'est au stade de la détection précoce des nouveaux foyers que les actions de lutte sont les plus efficaces.

Pour la signaler : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>

En savoir plus : <https://www.normandie.ars.sante.fr/lambroisie-une-plante-allergisante-et-envahissante>

Tiques – maladie de Lyme

Les tiques sont des acariens que l'on retrouve principalement en forêt mais aussi dans les jardins, particulièrement au printemps et en automne. En se nourrissant du sang des animaux ou des humains sur lesquels elles se fixent, elles peuvent s'infecter en prélevant des agents pathogènes (bactéries, virus, parasites). Elles transmettent ensuite ces agents pathogènes en se fixant sur d'autres hôtes.

En France, la principale maladie humaine liée aux tiques est la maladie de Lyme. En cas d'infection, quelques jours après la piqûre de tique, un érythème migrant apparaît le plus souvent autour du point de piqûre et s'étend de façon circulaire. A ce stade, un traitement antibiotique permet d'enrayer la maladie. En l'absence de traitement, la maladie peut provoquer des atteintes cutanées, musculaires, neurologiques et articulaires pouvant être très invalidantes. En cas de doute après une piqûre de tique, consulter un médecin.

En savoir plus : <https://www.normandie.ars.sante.fr/tiques-maladie-de-lyme>

Chenilles processionnaires

Un état des lieux de la présence de chenille urticantes en Normandie a mis en évidence la présence sur le territoire régional de chenilles de trois espèces de papillon (processionnaire du pin ou *Thaumetopoea pityocampa*, processionnaire du chêne ou *Thaumetopoea processionea*, bombyx cul-brun ou *Euproctis chrysorrhoea*).

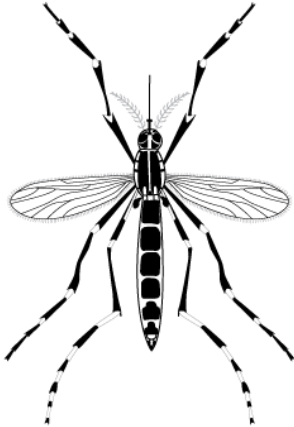
Les poils de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées et les animaux domestiques. Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents et être urticants même quand les chenilles ne sont plus visibles.

En savoir plus : <https://www.normandie.ars.sante.fr/chenilles-processionnaires>

Pour les signaler : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>

Le moustique tigre

Depuis la saison 2023 (enquête, prospection, analyses de signalement citoyen, relevé de piège), le moustique tigre est observé en Normandie. La région était jusqu'alors la dernière de France métropolitaine dans laquelle le moustique n'était pas implanté.



Le moustique *Aedes albopictus* est originaire d'Asie et est également appelé moustique tigre en raison des **zébrures noires et blanches** qui parcourent son corps effilé et d'une ligne blanche sur le thorax.

La surveillance de la présence du moustique tigre s'exerce dans les 5 départements de la région, sur une période qui s'étend habituellement de juin à novembre.

Elle s'appuie sur la mise en place de pièges qui sont installés sur le territoire Normand puis relevés et observés à intervalles réguliers ainsi que sur l'analyse entomologique de signalements citoyens

Cette surveillance et les mesures de lutttes qui en découlent sont financées par l'ARS Normandie, et sont actuellement confiées à la FREDON Normandie.

Lorsque le moustique est repéré ou qu'un cas d'arbovirose est déclaré sur le territoire, des mesures de gestion graduées et adaptées au contexte local seront mises en œuvre.

Ces mesures de gestion consistent en la réalisation d'enquêtes épidémiologiques, entomologiques, la destruction de gîtes, la mise en œuvre de traitements larvicides voire adulticides si la situation le nécessite.

Comment le reconnaître ?

- Il est très petit (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime) ;
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes ;
- Il pond dans petites collections d'eaux stagnantes (soucoupes, vases, bidons, gouttières etc.), autour des habitations et se déplace peu. *Pour éviter son développement, il est recommandé d'éliminer les zones où l'eau peut stagner.*
- Il vit et pique le jour, principalement tôt le matin et au coucher du soleil (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir) ;
- Sa piqure est plus douloureuse que celle d'un moustique « commun ».

Pour le signaler : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Les gestes de prévention à adopter

- Couvrir les réservoirs d'eau (récupérateurs d'eau de pluie, citernes bidons et fûts) avec un voile ou une moustiquaire.
- Entretenir les piscines, mares ou bassins pour éviter que l'eau n'y stagne
- Vider (au moins une fois par semaine) les endroits où l'eau peut stagner : coupelles, bâches, jeux pour enfants, mobiliers extérieurs, matériel de jardin, gamelles pour animaux, pluviomètres, seaux, pneus usagés, soucoupes des pots de fleurs au cimetière
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie au niveau des gouttières et chenaux mais aussi dans les grilles, regards d'eau et bondes d'évacuation.

En savoir plus : [Le moustique tigre « Aedes Albopictus » | Agence régionale de santé Normandie](#)